

RÈGLEMENT DU SITE INTERNET

Merci d'avoir consulté notre Site Internet à l'adresse <https://noneugo.eu> (ci-après dénommé: «noneugo.eu», «Site Internet», «Site»).

Le Site Internet noneugo.eu est un Site d'annonces. Le Site Internet permet aux Preneurs de services d'ajouter, de modifier, de consulter et de chercher des Annonces d'emploi sur le territoire des pays membres de l'Union européen, destinées aux citoyens provenant d'en dehors de l'Union européen.

Les informations comprises sur le Site Internet ont le caractère exclusivement indicatif et ne constituent pas une offre au sens de l'art. 66 § 1 du code civil. Le propriétaire du Site Internet n'est pas l'auteur des Annonces publiées par ses Preneurs de services sur le Site Internet.

La formule du présent règlement présume une détermination de règles et conditions générales d'utilisation du Site Internet. Si le Preneur de services décide d'utiliser noneugo.eu, les présentes conditions régissent en particulier les règles d'utilisation du Site Internet, y compris les questions liées à notre responsabilité.

Merci de prendre connaissance du Règlement.
Équipe NonEUGo

1) SUR NOUS

1. Les stipulations du présent Règlement concernent le Site Internet noneugo.eu.
2. L'administrateur des données personnelles est NonEUGo (adresse du siège et adresse pour la correspondance: Aleja Komisji Edukacji Narodowej 36 lok. 112 B, 02-797 Varsovie, Pologne); NIP 7121918427; REGON 380785506.

2) DÉFINITIONS

1. Les définitions employées dans le présent Règlement sont les suivantes:
 - a. **TARIFS** – Tarifs d'utilisation des fonctionnalités payantes du Site Internet et des Services électroniques, disponibles sur le Site Internet dans l'onglet «Tarifs».
 - b. **CODE CIVIL** – loi de code civile du 23 avril 1964 (Dz. U. N° 16, texte 93, tel que modifié)
 - c. **COMPTE** – Service électronique, collection de ressources et de fonctionnalités, désignée par une adresse de courrier électronique individuelle (adresse e-mail) et un mot de passe indiqué par le Preneur de services, accessible dans le système téléinformatique du Prestataire de services qui contient des données indiquées par le Preneur de services, ainsi que les informations concernant ses activités sur le Site Internet.
 - d. **ANNONCE** – tout type d'annonce de Preneur de services qu'il publie sur le Site Internet, indépendamment de son nom. Les Annonces comprises sur le Site Internet ont le caractère exclusivement indicatif et ne constituent pas une offre au sens de l'art. 66 § du code civil.

- e. **DROIT D'AUTEUR** – loi sur les droits d'auteur et les droits voisins du 4 février 1994 (Dz. U. N° 24, texte 83, tel que modifié).
- f. **RÈGLEMENT** – le présent Règlement du Site Internet.
- g. **NONEUGO.EU, SITE INTERNET, SITE** – Site Internet du Prestataire de services disponible à l'adresse Internet <https://noneugo.eu>. Le Prestataire de services ne représente pas les Preneurs de services du Site Internet.
- h. **SERVICE ÉLECTRONIQUE** – service fourni électroniquement par le Prestataire de services pour le compte du Preneur de services par l'intermédiaire du Site Internet, conformément au Règlement.
- i. **PRENEUR DE SERVICES** – (1) personne physique disposant d'une pleine capacité juridique; (2) personne morale; ou (3) établissement sans personnalité juridique à laquelle la loi accorde la capacité juridique - profitant ou envisageant de profiter des Services électroniques accessibles sur noneugo.eu.
- j. **PRESTATAIRE DE SERVICES** – NonEUGo (adresse du siège et adresse pour la correspondance: Aleja Komisji Edukacji Narodowej 36 lok. 112 B, 02-797 Varsovie, Pologne); NIP 7121918427; REGON 380785506.
- k. **LOI SUR LES DROITS DES CONSOMMATEURS, LOI** – loi du 30 mai 2014 sur les droits des consommateurs (Dz. U. 2014, texte 827, tel que modifié).
- l. **MOTEUR DE RECHERCHE** – service gratuit, moteur de recherche accessible à tous les Preneurs de services sur le Site Internet, permettant de chercher des Annonces publiées sur le Site Internet.

3) CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE NONEUGO.EU

1. Le Site Internet noneugo.eu a été conçu pour faciliter aux Preneurs de services la publication, la consultation et les recherches des Annonces d'emploi sur le territoire des pays membres de l'Union européen destinées aux citoyens provenant d'en dehors de l'Union européen.
2. Le propriétaire du Site Internet n'est pas l'auteur des Annonces publiées par ses Preneurs de services sur le Site Internet.
3. Noneugo.eu ne représente pas les Preneurs de services du Site Internet.
4. Le Preneur de services est obligé d'utiliser le Site Internet conformément à la loi et aux bonnes mœurs, en respectant les biens personnels et les droits d'auteur et de propriété intellectuelle pour Prestataire de services, autres Preneurs et tiers. Le Preneur de services est obligé d'introduire des données selon les faits. Il est interdit au Preneur de services de fournir le contenu à caractère illégal.
5. Les exigences techniques nécessaires au travail avec le système téléinformatique utilisé par le Prestataire de services: (1) ordinateur, ordinateur portable ou autre dispositif multimédia avec l'accès à l'Internet; (2) accès au courrier électronique; (3) navigateur web: Mozilla Firefox version 17.0 et postérieure, Internet Explorer version 10.0 et postérieure, Opera version 12.0 et postérieure, Google Chrome version 23.0. et postérieure, Safari version 5.0 et postérieure, Microsoft Edge version 25.10586.0.0 et postérieure; (4) activation dans le navigateur web de la possibilité d'enregistrer les fichiers Cookies et d'utilisation de Javascript.
6. Le Prestataire de services respecte l'art. 14, al. 1 de la loi sur les services fournis électroniquement du 18 juillet 2002 (Dz. U. 2002, N° 144, texte 1204, tel que modifié), selon lequel: *«n'est pas responsable des données sauvegardées celui qui, en mettant à disposition les ressources du système téléinformatique afin de sauvegarder les données par le preneur de services, n'est pas conscient du caractère illégal des données ou de l'activité connexe. En cas de réception d'une communication officielle ou d'un message fiable concernant le caractère*

illégal des données ou de l'activité connexe, il empêchera immédiatement l'accès à ces données».

4) UTILISATION DES SERVICES ÉLECTRONIQUE PAR LE PRENEUR DE SERVICES

1. Chaque Preneur de services peut utiliser le Site Internet dans les conditions indiquées au Règlement.
2. Le Preneur de services peut utiliser sur le Site Internet les Services électroniques suivants:
 - a. Compte.
 - b. Navigateur web.
3. Description détaillée des Services électroniques et des règles de leur fonctionnement est disponible sur le Site Internet.
4. Le Prestataire de services est obligé de fournir des Services électronique sans défaut.
5. L'utilisation du Navigateur web est gratuite et ne nécessite pas de création d'un Compte.
6. La création et l'utilisation d'un Compte sont gratuite.
7. La publication d'une Annonce est payante. La création d'un Compte est nécessaire pour publier une Annonce.
8. L'utilisation du Compte n'est possible qu'après la réalisation par le Preneur de services de trois démarches suivantes – (1) remplissage du formulaire d'enregistrement, (2) clique sur le champs «S'inscrire» et (3) confirmation de la volonté de créer un Compte, en cliquant sur l'adresse de courrier électronique indiquée. Le Preneur de services est obligé d'indiquer dans le formulaire d'enregistrement les données suivantes: nom complet, utilisateur, mot de passe, adresse de courrier électronique.
9. Le Prestataire de services a la possibilité de supprimer le Compte (renoncer au Compte) à chaque moment et sans indication de la cause par l'envoi au Prestataire de services d'une demande appropriée, surtout par courrier électronique à l'adresse: info@noneugo.eu.
10. L'utilisation du Navigateur web commence au moment du passage à un onglet approprié, disponible sur le Site Internet, après l'indication d'une expression donnée et sa confirmation. L'utilisation du Navigateur web a un caractère unique et se termine après la fin de l'utilisation.

5) CONDITIONS DE PUBLICATION DES ANNONCES

1. La publication d'une Annonce qui sera visible sur le Site Internet à tous les visiteurs du Site est une des fonctions du Compte créé sur le Site Internet. La publication d'une Annonce est possible par l'utilisation du formulaire de l'Annonce disponible sur le Site Internet - son remplissage n'est possible qu'après la connexion au Compte sur le Site Internet. Il est nécessaire de saisir les données indiquées sur le formulaire d'une Annonce en question comme obligatoires et de cliquer sur le champs d'action. L'Annonce sera immédiatement publiée sur le Site Internet, avant l'écoulement de 24 heures à partir de sa confirmation.
2. La publication des Annonces est payante - les formes de publication d'Annonces sont indiquée dans l'onglet «Tarifs» et sur le Site Internet avant la publication d'une Annonce.
 - a. Le paiement pour l'utilisation des fonctionnalités des Annonces payantes peut être versé sous forme de paiement unique. Le montant des paiements et ses types sont indiqués dans l'onglet «Tarifs» et sur le Site Internet à chaque fois avant la publication d'une Annonce.
 - b. Le Preneur de services est obligé d'effectuer le paiement immédiatement, au plus tard 1 jour après l'achèvement de remplissage du formulaire d'une Annonce disponible sur le Site Internet.

- c. Le Prestataire de services autorise les paiements électroniques par l'intermédiaire du site przelewy24.pl. Les paiements électroniques et la carte de paiement sont régis par l'intermédiaire de ce site par la société PayPro SA.
3. Le Preneur de services publiant une Annonce est obligé de publier sur le Site Internet uniquement des informations vraies, fiables et pas trompeuses.
4. Le Preneur de services publiant une Annonce est obligé de publier des informations concernant l'objet et les conditions de l'Annonce conformes aux faits, claires, compréhensibles, fiables et pas trompeuses. La publication d'une Annonce ne peut pas violer les dispositions légales en vigueur ni les droits des tiers. L'Annonce devrait refléter l'intention réelle du Preneur de services. L'Annonce, son objet et contenu devraient être conformes à la loi et aux bonnes mœurs, compte tenu en particulier du respect des biens personnels et les droits d'auteur et de propriété intellectuelle du Prestataire de services et des tiers. **L'annexe numéro 1 au Règlement** énumère les objets et services qui ne peuvent pas faire l'objet des Annonces sur le Site Internet ou qui sont soumis à des restrictions appropriées, ce qui ne porte pas atteinte aux dispositions légales en vigueur pour ce qui concerne l'introduction des restrictions ou interdictions supplémentaires.
5. Le Preneur de services est obligé de publier une Annonce dans une catégorie appropriée à un type d'Annonce donné.
6. Il est interdit au Preneur de services de publier dans ses Annonces (y compris sur les photos) les contenus illégaux et à caractère de publicité, d'annonce ou d'informations commerciales encourageant à utiliser des sites concurrentiels par rapport au Site Internet, y compris les adresse des sites, nom et logos de tels sites.

6) CONTACT AVEC NONEUGO.EU

Le courrier électronique (e-mail: info@noneugo.eu) et le courrier traditionnel (NonEUGo, adresse du siège et adresse pour la correspondance: Aleja Komisji Edukacji Narodowej 36 lok. 112 B, 02-797 Varsovie, Pologne); NIP 7121918427; REGON 380785506), par l'intermédiaire desquels il est possible d'échanger des informations concernant noneugo.eu, sont les forme principales de communication à distance avec le Prestataire de services. Les Preneurs de services peuvent nous contacter par d'autres moyens autorisés par la loi.

7) RÉCLAMATIONS RELATIVES AUX NONEUGO.EU

1. Il est possible de déposer les réclamations liées au fonctionnement du Site Internet par courrier électronique à l'adresse: info@noneugo.eu ou par courrier postal à l'adresse: Aleja Komisji Edukacji Narodowej 36 lok. 112 B, 02-797 Varsovie, Pologne.
2. Il est recommandé de mentionner dans la description de réclamation: (1) informations et faits liés à l'objet de la réclamation, en particulier le type et la date d'apparition de défaut; (2) indemnisation demandée; ainsi que (3) données de contact de la personne déposant une réclamation, ce qui facilitera le traitement de la réclamation par le Prestataire de services. Les exigences ci-dessus ont un caractère de recommandation et n'influencent pas l'efficacité des réclamations déposées sans description de réclamation recommandée.
3. Nous répondrons à votre réclamation immédiatement, au plus tard dans un délai de 14 jours calendaires à partir de la déposition. En cas de consommateurs, le manque de réponse dans le délai déterminé signifie que le Prestataire de services a reconnu la réclamation comme justifiée.

8) RÉTRACTATION DU CONTRAT

1. Le présent point du Règlement ne s'applique qu'aux Preneurs de services étant des consommateurs.
2. Le consommateur n'a pas le droit de se rétracter d'un contrat conclu à distance en cas de contrats (1) de prestation de services si le Prestataire de services a fourni le service avec le consentement exprès du consommateur qui a été informé avant le début de prestation de services qu'après l'achèvement des services par le Vendeur il perdrait le droit de se rétracter du contrat (2) de fourniture de contenus numériques qui ne sont pas sauvegardés sur un support matériel si la prestation de service a commencé avec le consentement exprès du consommateur avant le délai de la rétraction du contrat et après l'avoir obtenu l'information du Vendeur sur la perte du droit de se rétracter du contrat.
3. Sous réserve du point 8, al. 2 du Règlement, le consommateur qui a conclu un accord à distance peut se rétracter de ce contrat dans un délai de 14 jours calendaires, sans indication de motif et sans frais.
4. Pour respecter le délai de rétractation du contrat, il suffit d'envoyer une déclaration avant la date limite. La déclaration de rétractation du contrat peut être déposée: par écrit et envoyée à l'adresse: Pour respecter le délai de rétractation du contrat, il suffit d'envoyer une déclaration avant la date limite. La déclaration de rétractation du contrat peut être déposée: par écrit et envoyée à l'adresse: Aleja Komisji Edukacji Narodowej 36 lok. 112 B, 02-797 Varsovie, Pologne ou sous forme électronique par l'intermédiaire du courrier électronique à l'adresse: info@noneugo.eu. ou sous forme électronique par l'intermédiaire du courrier électronique à l'adresse: info@noneugo.eu.
5. Le délai de rétractation commence à courir - pour le contrat en vertu duquel le Prestataire de services rend une chose, en étant obligé de transférer sa propriété - à partir de la prise en possession de la chose par le consommateur ou un tiers qu'il a désigné, autre que le transporteur, en cas de contrat qui: (1) concerne plusieurs biens qui sont fournis séparément, en séries ou parties - jusqu'à la prise en possession du dernier bien, de la dernière série ou partie, ou (2) consiste en fourniture régulière des biens pendant la période fixée - jusqu'à la prise en possession du dernier bien. En cas d'autres contrats, le délai de rétraction court à partir de la conclusion du contrat.

9) MOYENS EXTRAJUDICIAIRES DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS ET D'OBTENTION DES RÉPARATIONS, RÈGLES CONCERNANT L'ACCÈS À CES PROCÉDURES

1. Les informations détaillées concernant les possibilités de faire recours par le Client, étant consommateur, aux moyens extrajudiciaires de traitement des réclamations et d'obtention des réparations, ainsi que les règles concernant l'accès à ces procédures sont disponibles sur le site de l'Office de protection de la concurrence et des consommateurs à l'adresse: https://uokik.gov.pl/pozasadowe_rozwiazywanie_sporow_konsumenckich.php.
2. Il y a un point de contact auprès du Président de l'Office de protection de la concurrence et des consommateurs (téléphone: +48 22 55 60 333, e-mail: kontakt.adr@uokik.gov.pl ou adresse écrite: Pl. Powstańców Warszawy 1, 00-950 Warszawa), qui fournit l'aide aux consommateurs dans les affaires relatives à la résolution extrajudiciaire des litiges de consommation.

3. Le consommateur dispose des possibilités suivantes de faire recours aux moyens extrajudiciaires de traitement des réclamations et d'obtention des réparations: (1) demande de résolution du litige déposée auprès du tribunal arbitral de consommateur (plus d'informations sur le site: <http://www.spsk.wiih.org.pl/>); (2) demande de résolution extrajudiciaire de litige déposée auprès de l'inspecteur de voïvodie de l'Inspection commerciale (plus d'informations sur le site de l'inspecteur compétent pour le lieu d'exécution de l'activité économique par le Vendeur); ainsi que (3) l'aide du médiateur régional (municipal) pour les consommateurs ou d'une organisation sociale dont les missions statutaires incluent la protection des consommateurs (entre autres la Fédération des consommateurs, l'Association des consommateurs polonais). Les conseils sont donnés par e-mail à l'adresse porady@dlakonsumentow.pl et sous le numéro de centre d'assistance téléphonique des consommateurs +48 801 440 220 (centre d'assistance téléphonique est actif pendant les jours ouvrables de 8h00 à 18h00, tarifs d'appel conformes aux tarifs de l'opérateur).
4. La plateforme du système Internet de résolution des litiges entre les consommateurs et entrepreneurs à l'échelle communautaire (plateforme ODR) est accessible à l'adresse <http://ec.europa.eu/consumers/odr>. La plateforme ORD est un site Internet interactif et multilingue avec un guichet unique pour consommateurs et entrepreneurs visant à la résolution extrajudiciaire du litige concernant les obligations contractuelles résultant d'un contrat de vente en ligne ou d'un contrat de prestation de services (plus d'informations sur le site de la plateforme ou à l'adresse Internet de l'Office de protection de la concurrence et des consommateurs: https://uokik.gov.pl/spory_konsumentenckie_faq_platforma_odr.php).

10) DISPOSITIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES

1. Le présent point du Règlement ne s'applique qu'aux Preneurs de services n'étant pas des consommateurs.
2. Le Prestataire de services est habilité à supprimer les contenus publiés par le Preneur de services, n'étant pas un consommateur sur le Site Internet, s'il les trouvent non conformes à la thématique du Site Internet, fausses, douteuses, indécentes, outrageantes ou portant atteinte aux droits des tiers.
3. La renonciation du Preneur de services, n'étant pas un consommateur, à l'utilisation des fonctionnalités du Site Internet payantes au cours de leur durée ne l'habilite pas à obtenir le remboursement des charges pour le reste de la période couverte.
4. Le Prestataire de services a le droit de se rétracter du contrat de prestation de Service électronique, conclu avec un Preneur de services n'étant pas un consommateur, dans un délai de 14 jours calendaires à partir de sa conclusion. Dans ce cas-là, la rétractation du contrat peut s'effectuer sans indication de motif et ne résulte pas en prétentions du Preneur de services, n'étant pas un consommateur, par rapport au Prestataire de services.
5. Le Prestataire de services peut dénoncer le contrat de prestation de Service électronique à un Preneur de services, n'étant pas un consommateur, avec effet immédiat et sans indication de motif par l'envoi d'une déclaration appropriée à ce Preneur de services.
6. Le Prestataire de services a le droit de procéder à tout moment aux activités visant à vérifier l'exactitude, la fiabilité et la précision des informations mentionnées par le Preneur de services n'étant pas un consommateur. Quant à la vérification, le Prestataire de services est habilité entre autres à demander au Preneur de service, n'étant pas un consommateur, d'envoyer un scan des certificats, attestations ou d'autres documents détenus, nécessaires à l'exécution de la vérification. Pendant la vérification visée à la phrase précédente, le Prestataire de services

est habilité à suspendre le Compte du Preneur de services, n'étant pas un consommateur, pour le temps de sa vérification.

7. Le Prestataire de services est responsable à l'encontre du Preneur de services, n'étant pas un consommateur, indépendamment de sa base juridique, uniquement au montant des charges récemment payées à titre de l'utilisation du Site Internet et en cas du manque de paiement, à un montant de 1 000,00 PLN (en lettres: mille PLN). Le Prestataire de services est responsable à l'encontre du Preneur de services, n'étant pas un consommateur, uniquement des défauts typiques et réellement subis, prévisibles au moment de la conclusion du contrat, à l'exclusion des bénéfices perdus.
8. Le Prestataire de services décline la responsabilité à l'encontre du Preneur de services, n'étant pas un consommateur, des défauts et l'inexécution des obligations résultant des cas de force majeure ou de toutes autres raisons échappant au contrôle du Prestataire de services.

11) DROITS D'AUTEUR

1. Les droits d'auteur et les droits de propriété intellectuelle au Site internet, entendu comme intégralité des éléments respectifs, y compris les contenus, graphiques, œuvres, formules et signes disponibles, appartiennent au Prestataire de services ou à d'autres personnes habilitées et ils sont couverts de protection de droit d'auteur et d'autres disposition de droit commun en vigueur. La protection accordée au Site Internet comprend toutes les formes d'expression.
2. Les marques commerciales du Prestataire de services et des tierces personnes devraient être utilisées conformément aux dispositions légales en vigueur.

12) DISPOSITIONS FINALES

1. Les contrat conclus par l'intermédiaire de noneugo.eu sont conclus conformément à la loi polonaise.
2. Modification du Règlement - le Prestataire de services se réserve le droit d'apporter des modifications du Règlement pour des raisons importantes, à savoir: changement de dispositions légales; ajout de nouveaux Services électroniques - dans la mesure où ces modifications influencent la réalisation des dispositions du présent Règlement. Le Règlement modifié lie le Preneur de services si les exigences définies l'art. 384 et 384[1] du code civil ont été respectées et si le Preneur de services a été correctement informé sur les modifications et s'il n'a pas dénoncé le contrat dans un délai de 14 jours calendaires à partir de la notification. Si une modification du Règlement résulte en introduction de nouvelles charges ou en augmentation des charges actuelles, le Preneur de services, étant un consommateur, a le droit de dénoncer le contrat.
3. Dans les matières non régies par le présent Règlement, les dispositions de la loi polonais en vigueur trouvent l'application, en particulier: code civil; loi sur les services fournis électroniquement du 18 juillet 2002 (Dz. U. 2002, N° 144, texte 1204, tel que modifié); Loi sur les droits des consommateurs et autres dispositions de droit commun en vigueur.

Merci pour la lecture attentive!

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous invitons à la coopération.

Équipe NonEUGo



Magasin respectant les droits des consommateurs. Le présent document a été vérifié par les juristes du site Prokonsumencki.pl quant à la conformité aux dispositions légales et il est soumise à la protection des droits d'auteur.

ANNEXE NUMÉRO 1 AU RÈGLEMENT - RESTRICTIONS CONCERNANT L'OBJET DES ANNONCES SUR LE SITE INTERNET

La présente annexe au Règlement du Site Internet énumère les objets et services qui ne peuvent pas faire l'objet des Annonces sur le Site Internet ou qui sont soumis à des restrictions appropriées, ce qui ne porte pas atteinte aux dispositions légales en vigueur pour ce qui concerne l'introduction des restrictions ou interdictions supplémentaires.

Ne peuvent pas faire l'objet d'une Annonce sur le Site Internet:

1. Objets, services ou photos (aussi sous forme numérique) comprenant des contenus érotiques ou pornographiques, surtout les contenus pornographiques avec participation de personnes âgées de moins de 15 ans, liés à la violence ou à la participation d'animaux.
2. Objets ou photos (aussi sous forme numérique) comprenant des contenus incitant à la haine provoquée par les différences nationales, ethniques, raciales, religieuses ou par la laïcité.
3. Substances psychotropes et stupéfiants, y compris les drogues, produits dopants, aussi d'autres substances destinées à l'utilisation comme produits de remplacement, que la détention ou commercialisation de tels substances ou produits soit interdit ou non.
4. Objets, œuvres, contenus ou logiciels portant atteinte aux droits d'auteur ou droits de propriété intellectuelle des tiers.
5. Explosifs et produits pyrotechniques (p.ex. feux d'artifice, amorces, fumigènes).
6. Boissons alcoolisées et produits du tabac, y compris le tabac brut.
7. Parts sociales, actions, obligations et autres titres de valeur, créances, parts des fonds d'investissement, polices et produits d'assurance, ainsi que tous les autres instruments financiers offerts comme forme d'investissement ou de placement de fonds, à part les titres valeur sous forme matérielle n'ayant qu'une valeur de collection. L'interdiction englobe également les crypto-monnaies (p.ex. bitcoin, litecoin, dogecoin), ainsi que les services et produits connexes.
8. Médicaments soumis à une prescription obligatoire.
9. Organe humain ou animal.
10. Spécimens d'espèces animales vivants ou morts (ainsi que leur parties ou produits dérivés), appartenant aux espèces indiquées aux actuels avenants A-D aux (CE) N° 338/97 du Conseil du 9 décembre 1996 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce.
11. Armes et munitions dont la détention ou la commercialisation nécessite l'obtention d'une autorisation appropriée ou l'enregistrement, ainsi que lanceurs à gaz, y compris aérosol capsique, que sa détention ou commercialisation soient limitée par les dispositions légales.
12. Chiens et chats, commercialisés en dehors du lieu de leur élevage, ainsi qu'animaux sans généalogie ou certificat de naissance.

ANNEXE N° 2 AU RÈGLEMENT - MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION DU CONTRAT (ANNEXE N° 2 À LA LOI SUR LES DROITS DES CONSOMMATEURS)

Modèle de formulaire de rétractation du contrat

(le formulaire doit être rempli et envoyé uniquement en cas de rétractation du contrat)

– Destinataire:

NonEUGo, Aleja Komisji Edukacji Narodowej 36 lok. 112 B, 02-797 Varsovie, Pologne,
info@noneugo.eu.

- Je/Nous(*) informe/informons par la présente(*) de mon/notre intention de me/nous rétracteur du contrat de vente des produit suivants(*)/ du contrat de livraison des produits suivants(*)/ du contrat d'entreprise consistant en exécution des missions suivantes(*)/en prestation des services suivants(*)
- Date de conclusion de contrat(*)/de réception(*)
- Prénom et nom de consommateur(s)
- Adresse de consommateur(s)
- Signature de consommateur(s) (uniquement si le formulaire est envoyé en version papier)
- Date

(*)Rayer la mention inutile.
